

ANNÉE CIVILE 2018

RAPPORT MORAL

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Jean-Michel Blanquer, souligne dans la préface du Vade-mecum consacré à notre fonction officielle :

« la fonction des 16000 Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale est fondamentale. Votre dévouement contribue au rassemblement de la société autour de son école.... »

Et c'est grâce à vous tous, DDEN, que notre association est toujours aussi active et présente dans nos écoles pour le bien de tous les enfants

Un grand Merci à vous.

Durant l'année 2018, nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 nouveaux DDEN.

Aujourd'hui, pour notre délégation de Grasse-Val de Siagne, après le transfert des villes de Cipières et Gréolières qui sont passées à la circonscription de Valbonne, ce sont donc 30 DDEN, qui ont oeuvré et poursuivi leur mission avec conviction, dans les 20 communes de leur secteur, faisant d'eux des partenaires actifs dans leurs écoles d'affectation.

Les 66 écoles de notre délégation sont celles des circonscriptions Éducation Nationale de Grasse et Val de Siagne. 63 écoles ont bénéficié de la présence d'un DDEN, mais 3 écoles de Mougins sont restées encore non pourvues. Par contre, 2 DDEN, compte tenu de leur possibilité, couvrent également 1 école sur Vence pour délégation de Vence et 1 école à Pont du Loup pour la délégation de Valbonne .

Il est important de poursuivre notre travail de prospection afin de trouver les nouveaux DDEN qui pourront être affectés aux écoles de Mougins

Nous avons travaillé notre bulletin annuel n°35 sur des thèmes que nous soutenons. Il a été distribué pour consultation dans toutes les mairies et adressé par mail à toutes les écoles et aux 2 IEN des circonscriptions de Grasse et Val de Siagne, à l'Inspecteur académique, à la Fédération et à l'Union 06 des DDEN ainsi qu' à tous les membres actifs et honoraires de notre association. Ce document va nous aider à expliquer nos actions et à recruter des bénévoles attachés à nos valeurs. Nous faisons également des publications dans les journaux communaux pour essayer d'élargir notre vitrine.

Comme toujours, les rapports de visite des écoles ont été réalisés avec le plus grand sérieux montrant la vigilante attention des DDEN de notre délégation, dans le domaine du respect de la sécurité et des travaux à entreprendre, mais aussi dans les domaines de compétences du DDEN comme la santé et l'hygiène scolaire, la restauration, les transports, et les activités périscolaires. Ces rapports ont été transmis aux Maires des communes ainsi qu'aux Inspecteurs de l'Éducation Nationale des circonscriptions de Grasse - Val-de Siagne, de Valbonne et de Vence.

Nous avons toujours des retours positifs et les remerciements des Maires et IEN que nous rencontrons chaque année.

Une saisie sur site de l'ensemble des rapports du département 06, permettra une étude de statistiques qui sera diffusée à tous les DDEN.

En conclusion, ami de l'école publique, nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école, chaque DDEN est une personne ressource de l'école, garant des valeurs républicaines.

Son action ne prend tout son sens qu'en références aux principes qui ont fondé l'école publique : la liberté, la gratuité, la laïcité, conjugaison et synthèse des trois principes indissociables

de LIBERTE d' EGALITE et de FRATERNITE

RAPPORTS D'ACTIVITES

Notre année civile 2018 a été rythmée par :

I - LES REUNIONS :

* les trois réunions statutaires :

- l'**Assemblée générale du 16 février 2018** à la Maison des Associations à MOUGINS
- l'**Assemblée trimestrielle du 2 juin 2018** à la salle communale d' ANDON
- l'**Assemblée trimestrielle du 19 novembre 2018** à l'école élémentaire Antoine Maure de MAGAGNOSC

* et précédant ces assemblées, trois réunions de **Bureau élargi** : les 8 janvier, 6 avril et 17 octobre 2018, à Mouans-Sartoux.

Chacune de ces réunions est suivie de comptes-rendus adressés à chaque DDEN de la délégation.

* **l'Assemblée Générale de l'Union Départementale** du 17 mars 2018 à NICE au restaurant Les Palmiers . Le renouvellement des candidats pour le conseil d'administration pour la période 2018-2021 a été adopté à l'unanimité. dont 3 membres de notre délégation.

* Le 19 janvier 2018 à l'école Dracéa à Grasse les DDEN ont rencontré Monsieur BERRIAUX, **IEN** de la circonscription de GRASSE

* Le 24 janvier 2018 à l'école élémentaire les Cabrières à Mougins, les DDEN ont rencontré Monsieur GUITTON, **IEN** de la circonscription de VAL DE SIAGNE

Grâce à toutes ces rencontres, la dynamique de l'ensemble des DDEN de Grasse et Val de Siagne renforce leurs actions individuelles dans nos écoles et permet à chacun de remplir de manière efficace son rôle social, de servir de trait d'union entre l'école et leurs partenaires, d'encourager et de défendre l'école de la République, laïque et publique et son corps enseignant.

II - LES SECTEURS d'ACTIVITE.

Les membres de notre délégation ont été présents dans **les Conseils d'école**, attentifs aux problèmes dans les domaines des effectifs, de l'accueil des élèves handicapés, de la restauration, du personnel d'encadrement, de l'hygiène et de la sécurité et ont œuvré au suivi des travaux à entreprendre, notamment ceux découlant du plan intrusion malveillante..

Les DDEN ont participé aux **Commissions de Sécurité** dans leurs écoles, aux actions de la **Sécurité Routière scolaire**, aux **Commissions de restauration** et aux réunions des **Caisses des Écoles** de différentes communes. Cette année, dans nos écoles, une distinction est fait entre «Risques Majeurs» et «Menace terroriste» par l'élaboration d'un **PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) spécifique au risque « attentat-intrusion » suivi d'un exercice de mise en situation. Les DDEN ont su y participer avec beaucoup de bon sens.

Lors de notre Assemblée du 2 juin 2018 à Andon, Madame Sylvie Marquis nous a fait une présentation du **RRE Réseau Rural d'Éducation** du haut Pays Grassois qui a pour objectif de faire un pôle de développement local, et nous a informé sur sa situation : ce réseau comprenait à ce jour 265 élèves pour 8 écoles (Briançonnet, St Auban, Séranon, Valderoure, Andon-Thorenc, Caille, Escragnoles et Caussols) soient 14 classes, 17 enseignants, 1 brigade et 1 RASED.

La subvention du Conseil Général qui permettait d'apporter des rencontres et une offre culturelle aux élèves a disparu depuis 3 ans, mais une subvention de la CAPG va permettre aux élèves d'aller dans l'espace culturel de St Vallier de Thieu pour rencontrer deux artistes. Les efforts du RRE restent constants : les élèves travaillent aussi en liaison avec le collège de St Vallier sur 3 thèmes dont parcours citoyen et parcours santé et avec l'I.E.N., trois chantiers pédagogiques ont été étudiés : autonomie des enfants, bien être en classe, compréhension en lecture.

Pour cela, les DDEN continuent de soutenir ces énergies, pour les élèves de ces zones particulièrement déshéritées.

Chaque DDEN a rempli consciencieusement le **rapport annuel de visite de l'école** où il est affecté, moment privilégié de rencontre avec la directrice ou le directeur de l'école, occasion de faire le point sur l'organisation de l'école, les effectifs, les locaux et la sécurité. Des statistiques départementales et par délégation seront faites et présentées à l'ensemble des DDEN. Ces rapports ont été transmis aux Maires des communes ainsi qu'aux Inspecteurs de l'Éducation Nationale des circonscriptions de Grasse - Val-de Siagne, de Valbonne et de Vence.

Nous avons toujours des retours positifs et les remerciements des Maires et IEN que nous rencontrons chaque année.

Les DDEN apportent aide également aux différentes manifestations organisées pour les enfants des écoles. Ils participent à toutes les activités favorisant la création et le développement des oeuvres complémentaires de l'école publique proposées par les communes et des **rencontres** diverses des DDEN ont eu lieu (exemple : le 15 septembre 2018 présence au forum des associations à Peymeinade et à Saint Vallier)

Le numéro 35 de notre **bulletin** a été distribué début 2018 avec les vœux de bonne année, pour consultation publique à l'ensemble des Maires et acteurs scolaires des communes de notre circonscription, I.E.N. I.A. et directrices ou directeurs des écoles, ainsi qu'à tous les DDEN de notre association et autres membres de l'Union départementale et Fédérale.

Cette année encore, l'Union Départementale des DDEN (UD06) ainsi que la Fédération nous apportent la **formation indispensable** par le suivi des actualités dans la revue «le Délégué» et les mails d'informations. Une rencontre de formation des DDEN s'est déroulée à NICE.

Un travail sur le RGPD a donné un document qui est apposé à chacun des courriers officiels de notre association

Le vade-mecum du DDEN proposé par la Fédération est un document fort important pour notre formation. Notre association a engagé la dépense pour distribuer un exemplaire à chaque DDEN de notre délégation

C'est lors de notre assemblée trimestrielle du 19 novembre 2018, que notre ami DDEN Honoraire, Michel THOMAS nous présente le guide pratique IPCS (information

préventive aux comportements qui sauvent) qu'il vient de publier, synthèse de ses 25 années d'expérience : une éducation citoyenne à la sécurité en tout lieu et pour tout public. Les bénéfices de la vente du manuel seront reversés aux écoles de Figanière. Très attentifs, les DDEN souhaitent pouvoir proposer cet ouvrage à tous les directeurs des écoles de notre délégation de Grasse Val de Siagne. Décision a été prise à l'unanimité d'engager la dépense. Les livres seront remis par chaque DDEN au directeur de l'école lors de leurs prochaines rencontres en conseil d'école en début d'année 2019.

Le travail reconnu des DDEN est clairement visible lors de **l'attribution des subventions de fonctionnement** notamment par les communes de Andon, Auribeau, Causols, Cipières, Escragnolles, Grasse, Mouans-Sartoux, Mougins, La Roquette sur Siagne, Pégomas, Peymeinade, Saint-Vallier-de-Thiey, Le Tignet.

Nous les remercions vivement de ce témoignage de reconnaissance qui encourage les actions de notre association.

III- EN CONCLUSION :

Grace à chacun, nous avons la chance d'être une délégation active, vivante, innovatrice, cherchant toujours à être compétente.

Alors, continuons à compter sur chacun pour poursuivre nos missions pour le bien des enfants.